

PHYTON®

UNE ASSOCIATION UNIQUE ET PERFORMANTE



HERBICIDE

UNE ASSOCIATION UNIQUE

- une **nouvelle matière active** en céréales à paille.
- un **large spectre** anti-dicotylédones
- une **efficacité renforcée** sur gaillet

UPL France - Tour Voltaire - 2ème étage - 1 place des Degrés - 92800 PUTEAUX
Tél. : 01 46 35 92 00 - e-mail : contact.uplfrance@upl-ltd.com

En savoir plus sur :

www.upl-ltd.com/fr



PHYTON®

Antidicotylédones strict à large spectre, PHYTON® est spécifiquement conçu pour une utilisation sur céréales. Il contient du metsulfuron-méthyl et du bensulfuron-méthyl, nouvelle matière active sur céréales à paille.

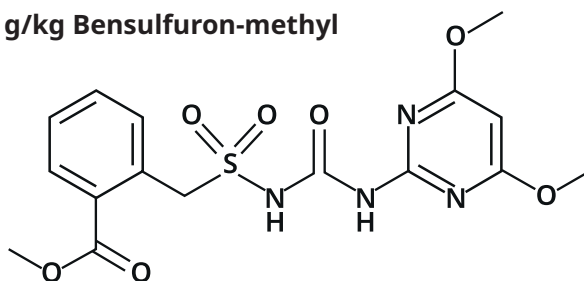


MODE D'ACTION

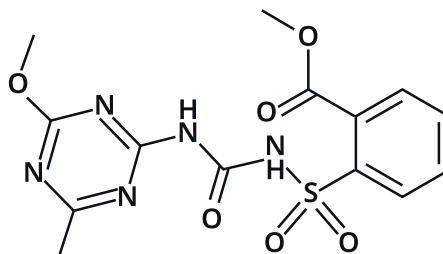
Le **bensulfuron-méthyl** et le **metsulfuron-méthyl** sont absorbés essentiellement par le **feuillage**, mais également par les **racines**. Ils agissent sur l'enzyme acétolactate synthase (ALS) impliquée dans la synthèse d'acides aminés. L'inhibition de cette enzyme conduit à l'arrêt de la division cellulaire et des processus de croissance chez les adventices.

Des **symptômes visuels** tels que la décoloration, le rougissement des feuilles apparaissent **quelques jours après l'application** de l'herbicide. La **nécrose** puis la disparition des adventices surviennent dans les **10 à 25 jours** dans des conditions optimales. Pendant ce temps, les adventices **n'absorbent ni eau ni nutriments du sol**, supprimant ainsi l'effet compétitif de la culture.

500 g/kg Bensulfuron-méthyl



40 g/kg Metsulfuron-méthyl



PHYTON®

PHYTON® s'applique dès la sortie d'hiver, en **conditions poussantes** des adventices. Il s'applique sur céréales d'hiver et de printemps (blé tendre, blé dur, orge, avoine, triticale, seigle d'hiver) à une dose 75 g/ha pouvant aller jusqu'à 100g/ha seul ou en association avec d'autres herbicides pour compléter son spectre.



TÉMOIN



PHYTON® (100g/ha)

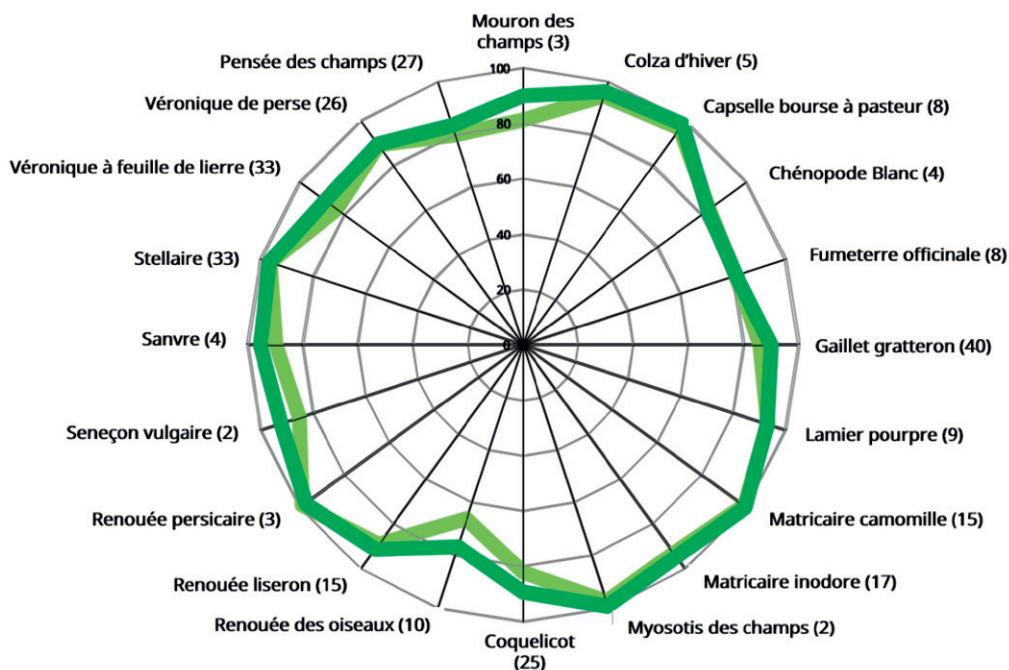
LARGE SPECTRE D'EFFICACITE

PHYTON® 0,100KG/HA

PHYTON® 0,075KG/HA

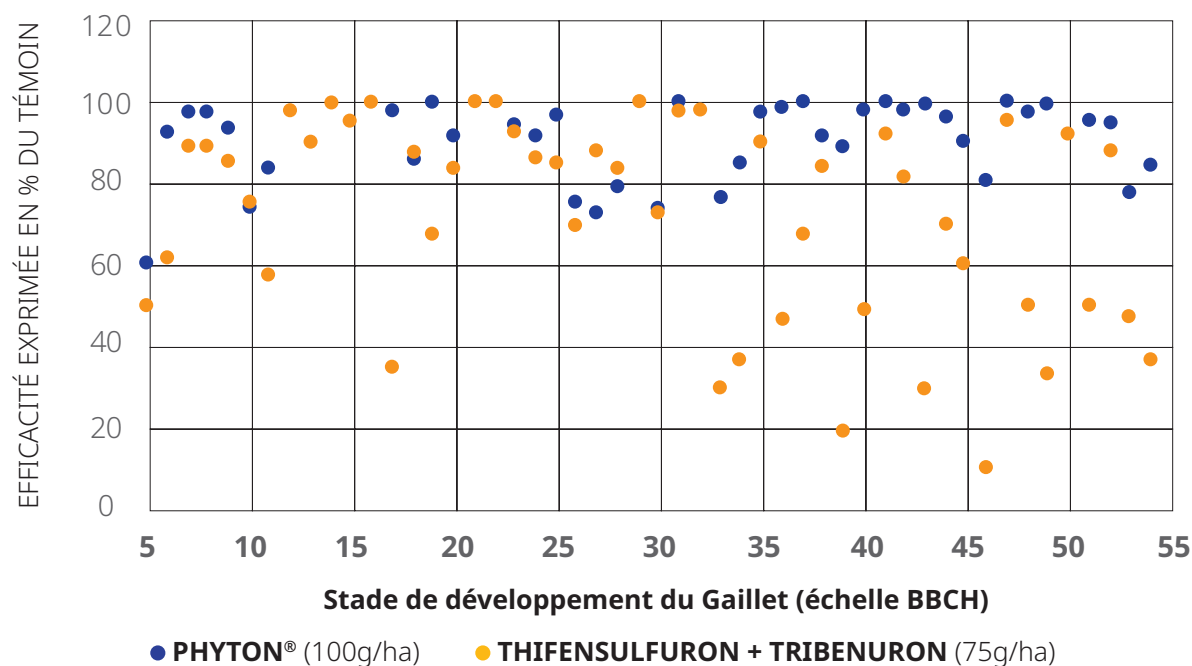
(efficacité exprimée en % du témoin)

Synthèse efficacité pluriannuelle des essais menés en Europe de 2011 à 2013 pour le dossier AMM



INTERÊT DU PHYTON®

Effacité selon le stade du Gaillet - 39 essais



Même sur des gaillets plus développés, le PHYTON® confirme sa supériorité en conservant son efficacité.

COMPATIBILITÉ

PHYTON® est compatible sur le plan physico chimique, avec la plupart des herbicides, fongicides, insecticides et adjuvants, à l'exception de la carfentrazone-ethyl. En cas de mélange, il est recommandé d'introduire le PHYTON® en premier dans la cuve, et de respecter l'ordre habituel d'introduction des produits.

CULTURES DE REMPLACEMENT

Les céréales (y compris le blé, le blé dur, l'orge et le triticale) peuvent être semées immédiatement et sans restriction. L'avoine, le seigle et le maïs peuvent être semés après 30 jours, sans aucune restriction. La nouvelle culture ne doit pas être traitée avec un produit contenant du metsulfuron-méthyl. Avant d'implanter une culture sur laquelle le metsulfuron-méthyl n'est pas autorisé, respecter un délai de 120 jours après l'application du PHYTON® et labourer la parcelle (sur 20 cm) avant l'implantation.

PHYTON®

STADE D'APPLICATION



Sur cultures de printemps (sauf seigle) :
BBCH13 (3 feuilles étalées) à 39 (dernière feuille étalée)

Sur cultures d'hiver (uniquement à reprise de végétation) :
BBCH20 (aucune talle visible) à 39 (dernière feuille étalée)

N° AMM	2210010
COMPOSITION	Bensulfuron-méthyl 500g/kg + Metsulfuron-méthyl 40g/kg
FORMULATION	Granulés dispersibles (WG)
APPLICATION	1 application par an à la dose maximale de 100 g/ha
CONDITIONNEMENT	500g

PHYTON® est inscrit sur la liste des spécialités phytopharmaceutiques recommandées par les Malteurs de France et les Brasseurs de France (IFBM).

NETTOYAGE DE LA CUVE

Comme pour toutes les sulfonylurées, le nettoyage du réservoir est très important pour éviter tout dommage lors de l'utilisation suivante du pulvérisateur.

Après l'application de PHYTON®, il est nécessaire de :

- Nettoyez 2 fois la cuve si vous utilisez un nettoyant spécifique
- Nettoyez 3 fois la cuve si vous n'utilisez pas de nettoyant spécifique



UPL France est titulaire de l'agrément phytosanitaire N°9200008 : Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Homologation : N°2210010. Détenteur d'AMM : UPL Europe Ltd - Composition : - 40g/kg metsulfuron-méthyl + 500g/kg bensulfuron-méthyl. ® marques déposées par UPL Benelux BV et UPL FRANCE. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi se référer à l'étiquette du produit ou www.phytodata.com - Respecter les précautions d'emploi. Fiche de données de sécurité disponible sur www.quickfds.com

ATTENTION

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée - H319 - Provoque une sévère irritation des yeux - H400 : très toxique pour les organismes aquatiques - H410 : très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.